

L'homme qui rit

Autor(en): **Tonelli, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tendre comme des bruits de guerre et des cliquetis de vaisselle cassée !

— Décidément, Madame, repris-je, vous avez le moral abattu ; il vous faut faire un effort pour chasser tous ces soucis et espérer : c'est toujours ce qu'il y a de mieux à faire. Et pour le cas où vos tristes pressentiments se réaliseraient, j'ai un conseil à vous donner : faites une ample provision de patience et procurez-vous un bon mastic pour raccommoder la faïence : avec ces deux armes vous pourrez attendre sans crainte les effets du 93.

Les détails qui précèdent intéresseront peut-être les lecteurs de votre journal. Ils leur donneront une idée de certain côté des mœurs du vignoble neuchâtelois, qu'on ne retrouve peut-être pas sur les bords du Léman, à La Côte ou à Lavaux.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

...

Les marins russes.

Le *Gaulois* publie d'intéressants détails sur l'existence du matelot russe, d'après des notes prises sur le vif dans les ports de mer français, car les marins russes croisent fréquemment sur les côtes de France ; il est rare qu'il ne vienne pas chaque année quelque vaisseau de guerre de la marine impériale russe stationner sur les rives de l'Océan ou de la Méditerranée.

Et d'ailleurs, on nous parle tant de la prochaine visite de l'escadre russe à Toulon, que ces détails seront sans doute lus avec intérêt.

« ... Dès que le réveil a sonné, le premier soin du marin russe, qui a déjà rangé son hamac le long des bastingages, est de graisser et d'astiquer ses bottes... ces lourdes bottes qu'il n'emboîte que lorsqu'il descend à terre, car, été comme hiver, et par toutes les latitudes, il est toujours pieds nus... »

Bientôt la cloche tinte par trois fois.

C'est le moment de la prière en commun, sur le pont.

Le pope s'avance, suivi du commandant et de tous les officiers, très majestueux avec sa longue barbe, son étole lamée d'argent et son haut bonnet de velours violet ; il commence ses chants, auxquels l'équipage répond à l'unisson, et ses psalmodies montent aux accents du plain-chant grec.

La prière se termine toujours par l'invocation : *Pour le Tsar*.

Au même moment, le drapeau blanc à croix de Saint-André bleue est hissé à l'arrière, tandis que les clairons sonnent et que les factionnaires de bâbord et de tribord le saluent d'une fusillade.

Et alors la vie du bord reprend ; les

baleinières commencent à défilier le long des flancs du navire ; les fusiliers, la large cartouchière en bandoulière, manœuvrent avec leurs fusils Brédan, les canonniers font l'exercice derrière les immenses krupps ou font glisser sur leurs pivots les mitrailleuses Maxim ou leurs petites pièces à tir rapide.

* * *

Quand vient l'heure du repos, sur le gaillard d'avant, les hommes se groupent, l'un d'eux saisit son accordéon et commence une vieille chanson apprise là-bas sur les bords de la Néva ou à une foire de village... Car le marin russe est, comme le marin italien, musicien dans l'âme. Une bande de marins ne descend jamais à terre sans son accordéon : chaque bordée a le sien et son musicien de prédilection.

Aux chants succède la danse : la danse du paysan russe, si curieuse et si caractéristique.

Mais c'est surtout à terre que le matelot russe donne un libre cours à son exubérance, à ses instincts simples et affectueux à la fois.

Chez lui, dans sa patrie, le marin russe n'a guère à sa disposition, dans les *ishbas* ou dans les cabarets, que de l'eau-de-vie et du thé... Aussi est-ce un régal sans pareil pour lui que de vider quelques bouteilles de bon gros bleu de France.

Très généreux, très bon garçon, le premier voisin est un camarade pour lui, surtout si ce voisin est un marin français ; et il faut voir, à Brest, à Toulon ou à Cherbourg, tous ces groupes joyeux de frères d'armes déambulant et gambadant ensemble.

La confraternité ne connaît plus de bornes... Les bourses sont communes, et le matelot russe a une façon bien amusante et tout à fait personnelle d'apprécier un ami. C'est de troquer son béret à large calotte plate contre la coiffure du *mathurin* ou du *pékin*. Les deux uniformes français et russe se ressemblant assez, on ne sait plus alors reconnaître les siens.

Quand l'heure de la rentrée à bord a sonné, lorsque le canot-major est prêt à pousser, l'homme revient sur les quais, enchanté de sa journée, plus jovial, plus souriant, plus enfant que jamais... Ce sont alors des embrassades sans fin avec les canotiers de service, des façons naïves et touchantes qui font votre étonnement. Glissé dans son canot, sa joie est telle qu'il commence à esquisser une danse à grands renforts de coups de botte sur les bancs ou sur les épaules des hommes assis.

L'officier de service n'a alors plus qu'une ressource, c'est de faire saisir quelques solides filins dont le canot est toujours amplement muni, de faire ligotter soigneusement bras et jambes à

ce compagnon de traversée dont la joie devient un danger pour tout l'armement, et de le faire glisser dans le fond de l'embarcation comme un colis encombrant dont on ne s'occupera plus qu'à l'arrivée à bord.

Le canot pousse vers la rade, tandis qu'au clapotement des avirons qui battent l'eau en cadence, répond du fond le chant de l'exhilarant permissionnaire, qui a remplacé ses gambades par les plus bruyants morceaux de son répertoire...

Au service, au combat, le matelot russe partage avec les soldats du Tsar cette force de caractère, cette énergie, cette endurance dans la lutte, qui font les combattants de race. »

L'homme qui rit.

L'homme de Victor Hugo n'est absolument pour rien dans l'histoire lamentable de mon visage, hélas ! toujours souriant, ou plutôt qui rit toujours.

La nature a de ces caprices bizarrement stupides : en naissant — et malgré moi — j'ai pris un air goguenard qui, depuis, me cause les plus grands désagréments, tellement grands que j'en gémis nuit et jour sans me reposer un seul instant.

L'image du rire — et un rire diablement moqueur, ce qui est horrible — est empreinte sur mon *faciès* ; c'est comme qui dirait un masque folichon appliqué sur ma figure.

Vous le voyez, j'ai les yeux clignotants, qui rient tout seuls ; le nez avec des narines mobiles, qui se dilatent systématiquement, surtout lorsque je parle ; la bouche élargie et entr'ouverte comme lorsque l'on s'éclaffe ; les rides du rire partant de l'orbite jusqu'au menton ; un air réjoui, épaté et plein de moquerie.

C'est une infirmité !

Et dire que je suis l'homme le plus morose, le plus triste, le plus embêté de la terre ! Je suis d'humeur habituellement massacrant ; tous les malheurs de l'existence humaine se sont appesantis sur moi. Je suis rageur, querelleur, sombre et misanthrope.

Et pourtant je ris toujours !

J'ai toujours l'air de me payer la tête de mon voisin, de tous ceux enfin qui m'entourent. Ma sacrée figure narquoise et folichonne m'en fait voir de toutes les couleurs. Au régal, dès le premier jour, mes nouveaux camarades m'appelaient loustic, ignorant, les malheureux ! que je n'ai jamais pu dire un mot drôle, n'en ayant jamais eu envie. Sur les rangs, le caporal me dit :

— Dites donc, vous, faut pas faire le malin, vous savez !... espèce de pierrot !

— Moi ?... fis je étonné.

— Comment, vous répliquez en rigolant toujours ?

— Mais, je ne rigole pas du tout !

— Ah ! ça, vous me prenez pour une moule ? fit le caporal furieux.

Passé un sergent qui me flanque deux jours de salle de police, pour avoir rigolé sur les rangs. Et les punitions recommençaient chaque fois que je sortais du clou. Et toujours pour le même motif.

C'était dégoûtant !

Pourtant, un jour, le colonel, intrigué de voir sur le rapport toujours la même cause de mes punitions, me fit appeler. J'arrive devant lui. Il me regarde. Je le regarde innocemment, confus même.

— Voyons, mon garçon, soyez sérieux. Vous êtes devant votre colonel.

— Oui... mon colonel, fis-je troublé.

— Voulez-vous donc ne pas rire, sacrebleu !

Et se croisant les bras :

— J'étais bien disposé pour vous, mais je n'entends pas que l'on se... moque de moi ! entendez-vous ?...

— Mais, mon colonel...

Il fronça les sourcils ; puis m'examinant attentivement et comprenant enfin mon infirmité, il me dit alors, en riant à son tour :

— Allez donc vous faire tatouer le visage, mon garçon, cela passera.

Et il me fit rompre.

Mais ma vie n'était pas tenable ; chaque fois que je changeais de caporal, c'était à recommencer.

J'étais marié. Je perdais ma femme qui n'était pas, je l'avoue, de prime jeunesse et de beauté sculpturale, mais elle avait des qualités et le sac par-dessus le marché. Je l'aimais certes beaucoup. Elle m'avait épousé parce que j'avais l'air jovial, et comme elle avait déjà perdu trois maris, elle croyait me conserver, moi, me supposant bon caractère, riant toujours. Le jour de son enterrement, voyez ma douleur ; eh bien, est-ce que tous les gens qui suivaient le convoi ne rigolaient pas, en me voyant une figure épanouie, réjouissante ?

Ce fut un enterrement gai.

Un jour, je fus appelé comme témoin en cour d'assises, pour une affaire d'assassinat, commis avec férocité. A l'appel de mon nom, je m'avance à la barre avec un air de circonstance, selon moi.

Le président me regarde fixement, avec sévérité, et après un silence solennel, il me dit durement :

— Quand vous aurez fini de rire, je commencerai à vous interroger.

— Monsieur le Président, je suis sérieux.

Et je me disposais à lever la main pour prêter serment.

Ah ! ouiche ! ce fut une explosion de rire parmi les membres du Tribunal, du jury et les gendarmes même qui gardaient le criminel.

Enfin le Président requiert contre moi, et m'infirme trois mois de prison pour outrage envers le Tribunal, etc., etc.

J'étais furieux !

Dans un moment de débâcle, chose qui arrive souvent aux gens disgraciés par la nature, comme moi, le besoin me fit aller voir la vieille douairière de Quinquesec, qui était, m'avait-on dit, compatissante et très charitable.

Je lui raconte mes malheurs et la prie de me venir en aide.

— Monsieur, me répondit-elle sèchement, je ne donne pas aux plaisants ; et elle me fit reconduire jusqu'à la porte par son valet de chambre, qui, lui, riait en me tapant sur le ventre et en me disant :

— Farceur, va !

Parbleu ! je riais en lui demandant ce service, et Dieu sait si j'étais content !

Que de fois je fus giflé par des gens qui croyaient que je me moquais d'eux !

Aussi je ne puis assister à aucune cérémonie, de peur de passer pour inconvenant — ce qui m'est arrivé quelquefois, lorsque les circonstances m'y obligeaient.

Le plus terrible de l'affaire, c'est que je ne puis solliciter ni emploi, ni services, sans que je m'entende dire :

— Mais vous plaisantez, monsieur !

Je plaisante, moi !...

Cristi ! quel malheur !

Partout je ris, tandis que je gémis. Personne ne me prend au sérieux.

Dans le quartier on m'appelle la Lune.

Une fois je me fis comédien, espérant trouver mon chemin de Damas, avec la binette que j'avais. Je choisis naturellement les rôles de comique. J'eus du succès les premiers jours, sans faire aucun effort d'imagination ; mais, à la longue, le public, lassé de me voir toujours la même physionomie, me siffla outrageusement et me lança des écorces d'orange.

Je fus encore sur le pavé, ou plutôt sur la paille. Dégoûté de la vie et de ma personne, je résolus d'aller me jeter dans la Seine. Mais au moment d'enjamber le parapet du pont des Arts, des passants me retinrent par le pan de mon habit. Voyant ma mine hilarante, d'une gaieté qui n'était pas en rapport avec mon acte de désespoir, ces mêmes sauveteurs me confièrent à un agent de police qui m'emmena au poste, comme atteint d'aliénation mentale.

Je restai ainsi trois mois dans une maison de fous. Et tous les jours, sans en rater un seul, je suis en butte à toutes sortes de mésaventures. Mais, pour en finir, je vais me décider à suivre le conseil de mon colonel. Je vais partir pour le fin fond de l'Afrique, pour aller me faire tatouer le visage par les naturels de là-bas, afin de brouiller mes rides du rire. Je pourrai revenir ensuite en ma belle France et me faire exhiber, comme sauvé à la foire de Neuilly.

Je vivrai enfin tranquille !

Et sans rire.

Philippe TONELLI.

Lo père Sélão.

Tot parâi, lài a bin dâi sortès d'infirmitâ deïn stu mondo. Y'eïn a qu'on cognâi et dâi z'autrès qu'on ne cognâi pas. Tsacôn sâ qu'on novieint, on campin, on sordiau, on mouet, âo bin on quequelion, sont dâi pourro diablo que font pedi, quand bin ne sê pliegnont pas ; kâ po dâi z'infirmitâ, c'est dâi z'infirmitâ ; mâ y'eïn a dâi z'autrès que cliâo que ne lè z'ont pas pâovont pas comprendre. L'est dînsê que lè tatérêts que martsont su lè tiolès coumeint deïn 'na salla dè danse, âo bin cliâo que sê vont aguelhî su dâi rocailles âo fin coutset dâi montagnès, sein que la teta lâo virè, pâovont pas comprendre qu'on pouèssê avâi lo vertigo, qu'est portant assebin on infirmitâ, kâ y'eïn a que sont d'obedzi dè décheindrè lè z'égras à recoulon po ne pas sê rebedoulâ avau. Et lè fifarès ! lè dzeins de sorta pâovont pas comprendre qu'on pouèssê golliassi tot lo dzo.

Mâ on autra infirmitâ, l'est cliâo dâo père Sélão, que n'est pas fottu dè sê re-veri quand l'a bu on coup. Quand bin l'onna gonelliâie, ne trabetsê pas pi tant su la route, mâ po sê reveri : pas mèche ! betetiulèrâi lè quatre fai ein l'âi ti lè coups.

Mâ lo gaillâ est mâlin, et tràovè bin lo moian dè retornâ ein derrâi quand faut.

On dzo que saillessâi dè la pinta avoué onna trimbalâie, cauquiès dzouvenès dzeins que saviont se n'infirmitâ, lo laissent passâ et sê mettont à lo couienâ et à lâi derè dè s'allâ catsi, que l'étâi causa dè la granta sâiti, et on moué d'autrès bambioulès, que ma fâi lo père Sélão s'est fottu de 'na colère dâo diablo. Atteindè-pi, tsancro dè petits brelurins, se s'est peinsâ, mè vé vo corredzi tot lo drâi. Adon, laissè la route, s'einfatè deïn onna rietta et va bailli on grand contor po reveni bramâ et teri lè z'orolhiès à cliâo crapauds que l'aviont einsurtâ, et coumeint passâvè derrâi 'na mâison, iò nion ne passâvè jamé, ion dè sê z'amis que sê trovâvè perquie, lâi fâ :

— Mâ, iò vas-tou ? te têt trompè !

— Mè reviro ! se repond lo père Sélão.

Mœurs de la cour de Louis XVI.

La robe de Marie-Antoinette. Un pauvre petit chien tué par le roi.

Le baron Thiébault, général sous le premier Empire, a laissé des mémoires très curieux, dont le premier volume vient de paraître chez les éditeurs Plon et Nourrit, à Paris.

Le baron Thiébault a été mêlé à la vie de beaucoup d'hommes et de femmes de l'ancien régime et de la Révolution ; il a conservé, sur ses débuts, des notes bien curieuses qui forment l'intéressante matière de ce premier volume.

Un peu avant la Révolution, Thiébault, quoique n'étant pas du monde de la cour, va souvent à Versailles. Il est ébloui par le luxe qui s'y déploie, mais choqué de la simplicité de la mise de la reine Marie-Antoinette :

Une robe de percale blanche, tout unie et fort loin d'être fraîche, n'était pas le vêtement dans lequel une reine de France devait, à cette époque surtout, se montrer pour ainsi dire au public. Telle était pourtant la mise de Marie-Antoinette, et c'était au point que, si elle n'avait marché la première, on l'eût prise pour la suivante des dames qui la suivaient.

Mais ce qui fit plus que me choquer, ce qui me scandalisa, me révolta même, ce furent les propos que des pages, des gardes du corps et quelques jeunes seigneurs tenaient tout haut dans les grands appartements ! L'indécence, à cet égard, allait jusqu'aux outrages ! Recommandé à deux de ces messieurs, qui s'étaient chargés de me faire tout voir et avec lesquels je passai ma journée, personne ne se gêna devant moi, et ce que j'entendis, en fait d'anecdotes, de propos sur la robe